

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.116

L'An Deux Mille Un, le 29 octobre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint.

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

22 OCTOBRE 2001

22 OCTOBRE 2001

**ETAIENT PRESENTS** : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BRAULT, MM. BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, Mme DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, Mlle LABEYRIE, MM. POTENNEC, RAYMOND, Mlle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. MOST, Maire, par M. LE GUEUT  
Mme DACOSTA par M. HUGENDOBLER  
M. DENIS par Mme DOUMECQ  
Mme DURAND par Mme GRAMMATICO  
M. MERLE par Mme JOLY  
Mme PELTIER par Mlle BARRAUD-DUCHERON  
M. SIMONNET par M. FAVRE

**ABSENTS-EXCUSES** : MM. CARRIE, CAU

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 24  
Nombre de Votants : 31

Mlle TURPIN Angélique a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : LE BRIAND'S - Aliénation des matériels

**VOTE** : 7 ABSTENTIONS  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par délibération en date du 28 Novembre 2000, dans le cadre notamment des dispositifs nécessaires à la lutte contre les inondations dans le secteur du marché, la Ville a acquis les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce "le Briand's" exploité au 74, Rue Pierre Loti par la SARL LE BRIAND'S.

Au titre des éléments acquis par la Ville figure notamment un certain nombre de matériels de restaurant inutiles pour les services municipaux ainsi que la licence IV.

Il est proposé d'autoriser l'aliénation de ces biens en recourant aux services de Maître DIJEAU René, Commissaire Priseur, qui procédera à la vente aux enchères publiques de ces biens.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- de faire procéder à la vente aux enchères publiques des biens et matériels acquis lors de l'acquisition du Briand's.

- de désigner Maître DIJEAU René, Commissaire Priseur, pour procéder à cette vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 2 novembre 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS